

Politique de plans de déplacements en Région de Bruxelles - Capitale

Sarah HOLLANDER

DEPARTEMENT STATIONNEMENT & DEPLACEMENTS
DIVISION AUTORISATIONS



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

POLITIQUE DE PLANS DE DEPLACEMENTS A BRUXELLES

Entreprises

- Depuis 2004: Obligation de PDE pour entreprises de > 200 travailleurs sur un site
- A partir de 30/06/11: Obligation de PDE pour les entreprises de > 100 travailleurs sur un site

Zonings d'entreprises

- 1 plan par zoning réalisé, 1 autre lancé

Écoles

- +/- 100 écoles ont réalisé un PDS
- Objectif: rendre obligatoire

Activités / grands événements

- Objectif: rendre obligatoire pour événements >1000 personnes



EN BELGIQUE: LE DIAGNOSTIC DES DEPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

- Depuis 2005: réalisation d'un diagnostic mobilité
- Entreprises de > 100 travailleurs
- Tous les 3 ans (30/06/05 – 30/06/08 – 30/06/11)

Objectif fédéral:

- Collecte de données sur la mobilité
- Encourager le dialogue social sur la mobilité

Objectif de la Région bruxelloise:

- Diminuer la pollution de l'air & améliorer la mobilité



A BRUXELLES: ENTREPRISES ET TRAVAILLEURS CONCERNEES

Environ 1/3 de l'emploi Bruxellois

Bruxelles : + 650.000 emplois

Diagnostic fédéral (2008) :

- 1260 sites
- 275.000 travailleurs

PDE bruxellois >200 pers:

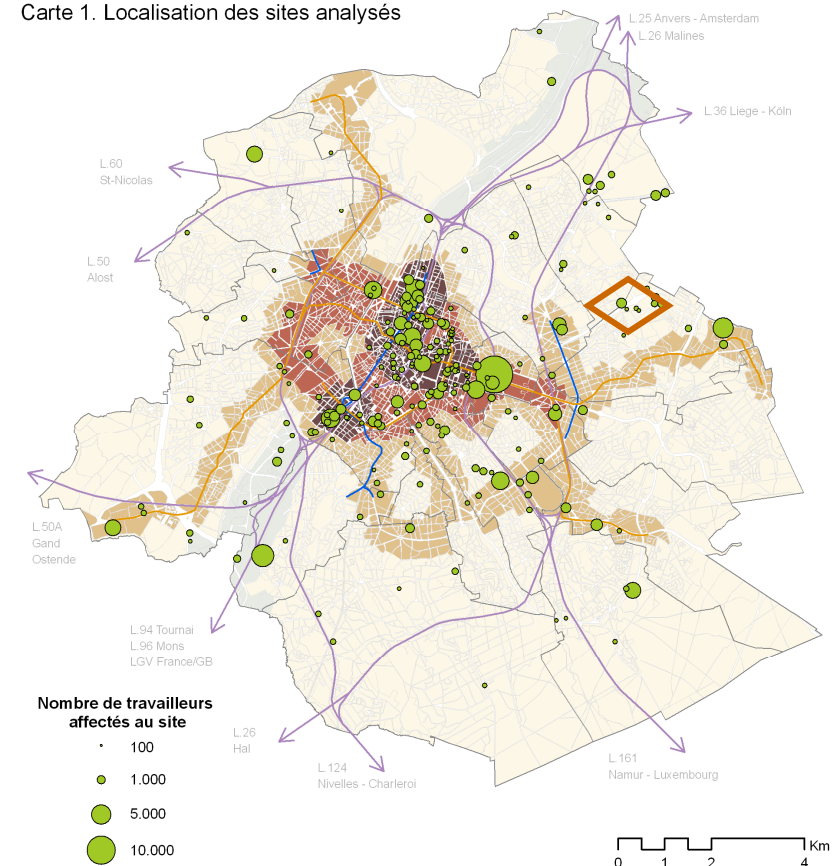
- 270 sites
- 240.000 travailleurs

PDE bruxellois >100 pers:

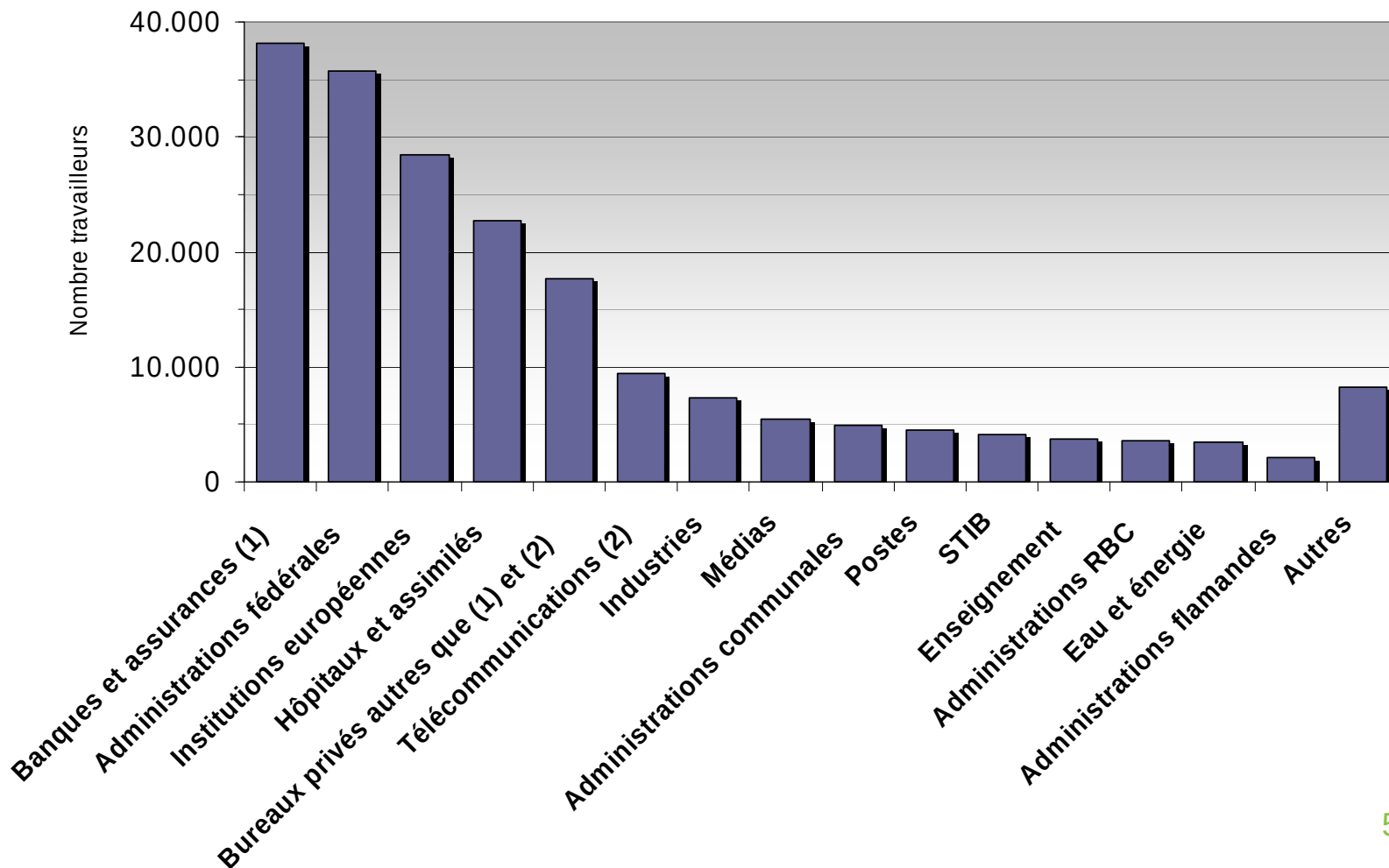
- 600 à 700 sites
- +/- 270.000 travailleurs



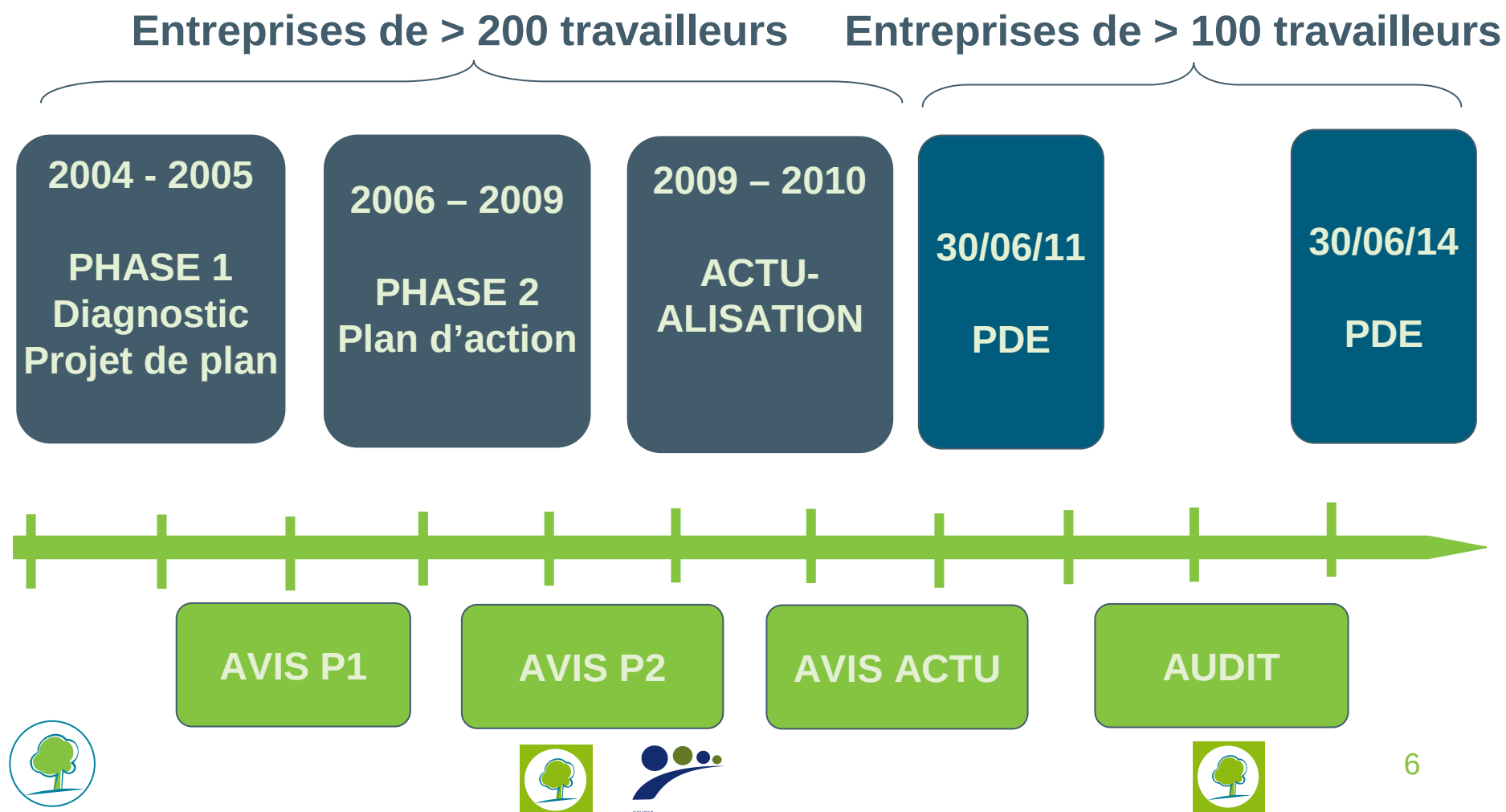
Carte 1. Localisation des sites analysés



QUELS SONT LES SECTEURS D'ENTREPRISES CONCERNES?



ETABLISSEMENT DU PDE: EN PLUSIEURS ETAPPE



CONTENU DU FORMULAIRE PDE

Diagnostic mobilité

- Nombre travailleurs
- Horaires
- Codes postaux x modes de déplacement
- Dépl. professionnels (nb, modes, destination)
- Livraisons (nb)
- Véhicules de l'entreprise: nb et km
- Visiteurs (nb, modes, origine)
- Analyse accessibilité
- Parking de l'entreprise
- Entreprises du quartier
- Analyse de ces données

Plan d'actions

- Objectifs
- Mesures obligatoires (description, timing)
- Autres mesures (description, timing)



RESULTATS: DIMINUTION DE LA PART DE LA VOITURE (2005-2008)

Entreprises plus de 200 travailleurs / site (PDE)

Modal shift: - 4,8% voiture

43,1% (2005) → 38,3% (2008)

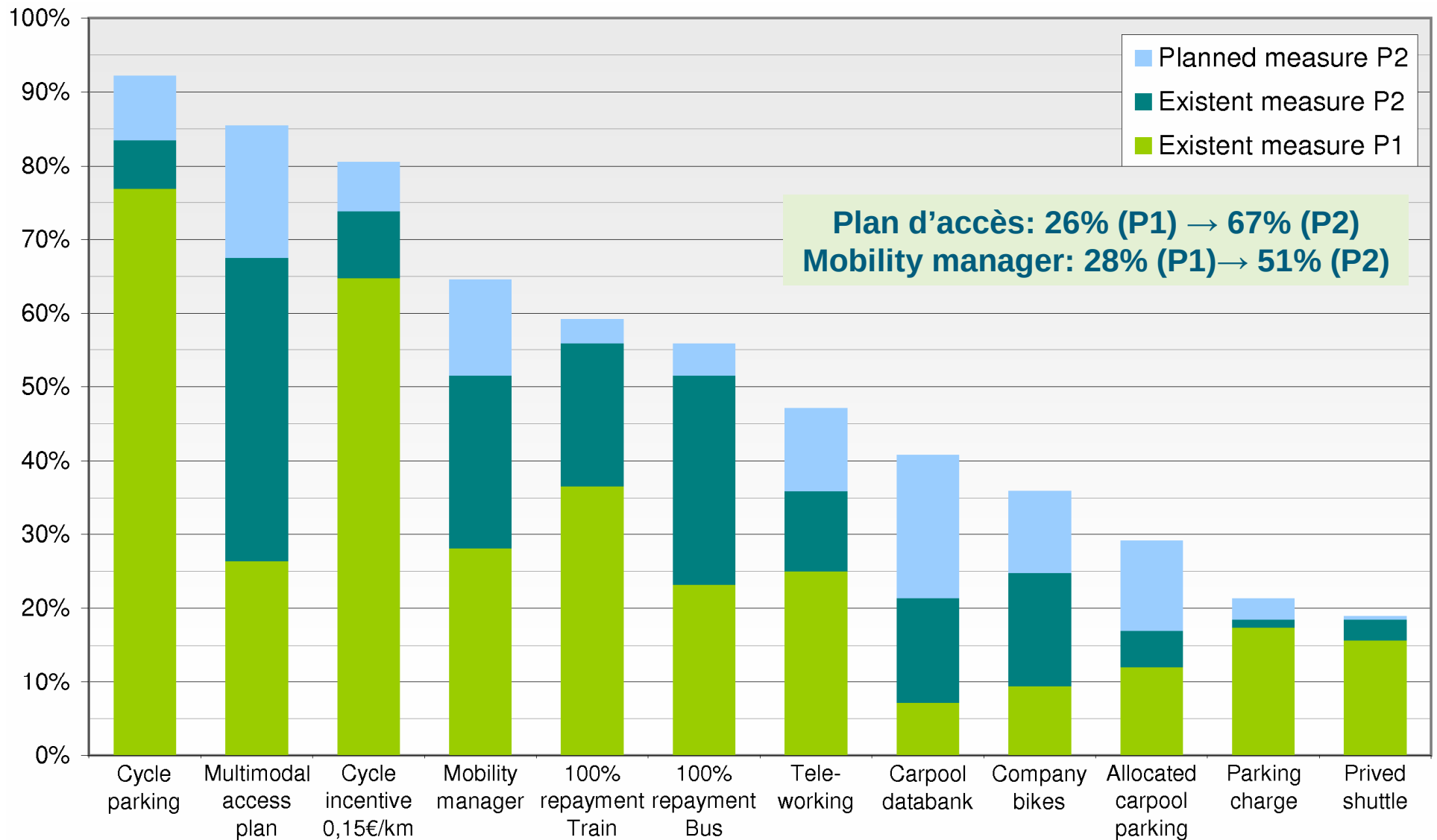
Entreprises de 100 à 200 travailleurs

Modal shift: - 2.3% voiture

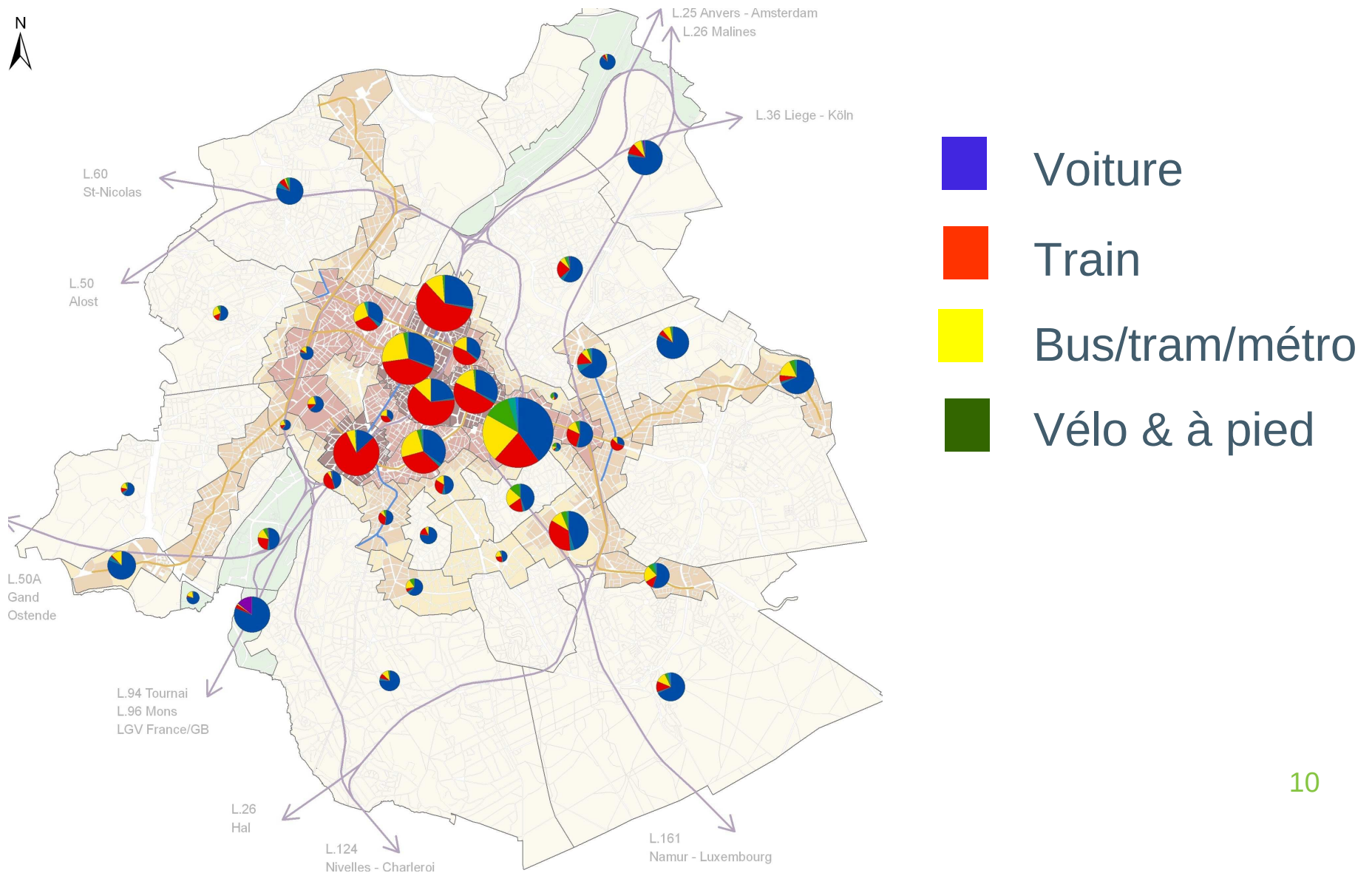
50,4% (2005) → 48,2% (2008)



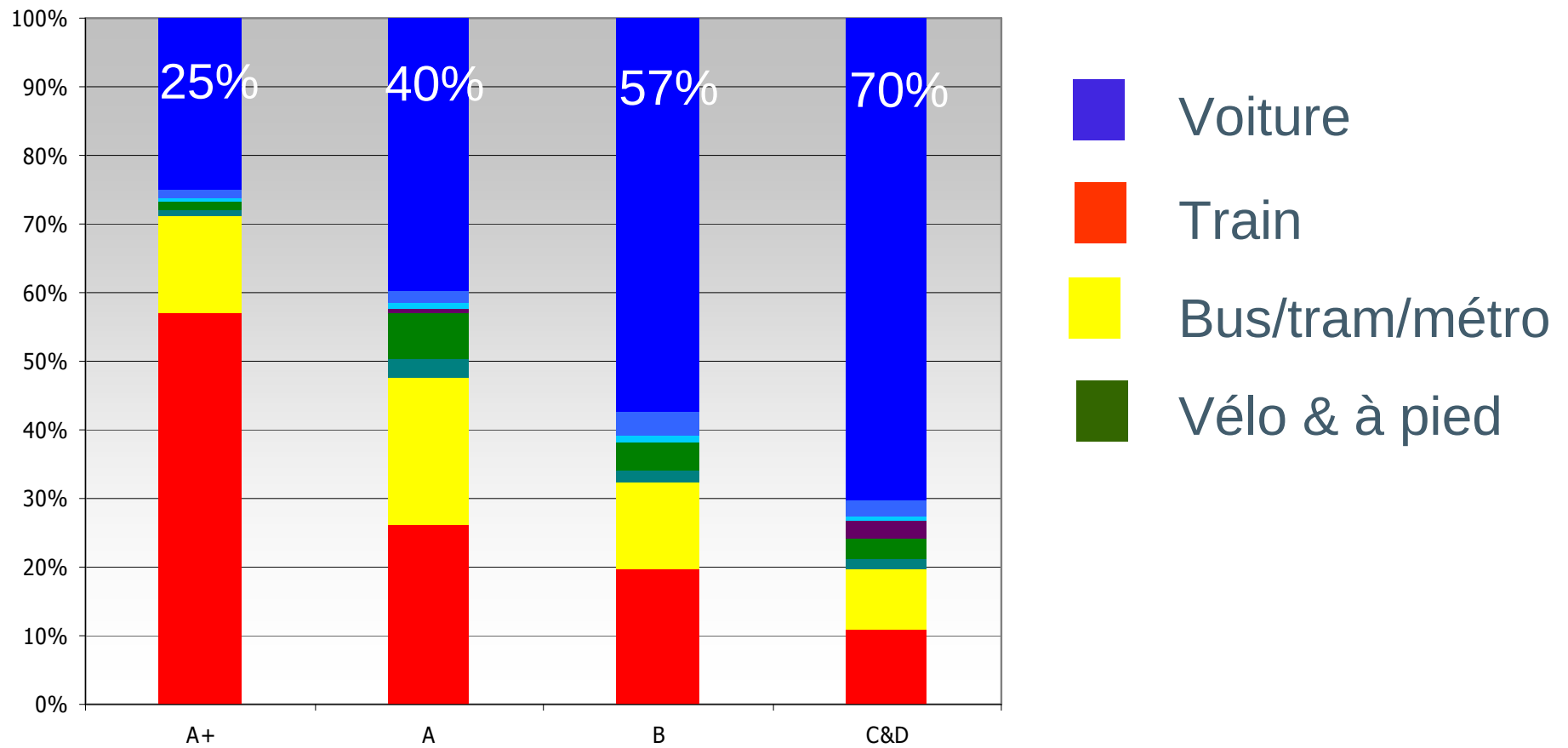
RESULTATS: LES ENTREPRISES PRENNENT PLUS DE MESURES



ENSEIGNEMENTS: IMPACT DE LA LOCALISATION



ENSEIGNEMENTS: IMPACT DE LA LOCALISATION



Zone d'accessibilité

ENSEIGNEMENTS: DIFFERENCES PAR SECTEUR

Secteur d'activité	Localisation	Voiture société	Pl. parking	Rembours.	% automobilistes
Administration _{FL}	++	++	++	++	13
Administration _{FED}	++	++	+	++	21
Administration _{RBC}	++	++	++	++	22
Commerce	+	++	+	+	23
Hôtels	++	++	+	-	28
Banque/Assurance	++	-	+	++	42
Administration _{COM}	--	++	+	+	42
Administration _{EUR}	+	++	--	--	44
Télécom.	+	--	+	+	46
Tansports	--	++	++	++	52
Eau & Energie	-	-	--	-	67
Hôpitaux	--	++	+	--	69
Média	-	+	-	--	72
Bureaux privés	--	--	--	-	76
Industrie	--	-	+	--	79 12

NOUVEL ARRETE PDE (30/06/11): DES MESURES OBLIGATOIRES

Entreprises de > 100 travailleurs sur un site

1. Personne de contact
2. Information, communication et sensibilisation
3. Plan d'accès multimodal
4. Favoriser les transports publics
5. Parking vélos
6. Véhicules propres – Ecoscore
7. Plan d'action en cas de pic de pollution



1. PERSONNE DE CONTACT

- Désignation d'une personne de contact PDE
- Transmettre ses coordonnées:
 - aux travailleurs et délégués syndicaux
 - à Bruxelles Environnement

E-News  **BRUXELLES ENVIRONNEMENT**
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

PROFESSIONNELS Qui sommes-nous ? • Contact

Lettre d'information électronique de la cellule de suivi des plans de déplacements d'entreprises

Bruxelles Environnement – IBGE et Bruxelles Mobilité – AED

Décembre 2009

Pour recevoir le newsletter électronique des plans de déplacements
.....
Pour se désinscrire envoyer un email en demandant votre désinscription

Sommaire

- Du changement à la SNCB : desserte de Bruxelles-Ouest et Simonis
- Un point vélo à la gare de Luxembourg
- Une gestion de parc de voitures de plus en plus verte
- « Au travail sans voiture ! » : les actions des entreprises
- Enfin...

En collaboration avec :  

Du changement à la SNCB : desserte de Bruxelles-Ouest et Simonis

Comme chaque année, la SNCB a procédé à la modification de ses horaires et ce à la date du 13/12/2009. Selon la SNCB, sur un total d'environ 375.000 voyageurs quotidiens, les nouveaux horaires



2. INFORMER ET SENSIBILISER

- Informer les travailleurs du PDE
 - Présenter l'évolution du PDE
 - Informer les nouveaux travailleurs du PDE
- Chaque année: **actions de sensibilisation** favorisant la réalisation des objectifs du PDE



**TROQUEZ
VOTRE VOITURE
POUR LE VÉLO!**

**RUIL JE AUTO
VOOR DE FIETS!**

BIKE EXPERIENCE

Un coach vous accompagnera pendant 3 jours!
Een coach zal je 3 dagen begeleiden!

info@bikeexperience.be
02 502 73 55

02 → 13.05.2011

INSCRIPTION / INSCHRIJVING:
WWW.BIKEEXPERIENCE.BE

Logos: ProVelo, GRACQ, Fietsersbond, bruxellesmobilité, mobilitebrussel

**Goûtez à une autre mobilité
Proef een andere mobiliteit
Have a taste of another mobility**

Logos: bruxellesmobilité, mobilitebrussel

22/09

**A L'ÉCOLE / AU TRAVAIL - SANS VOITURE!
NAAR SCHOOL / NAAR HET WERK - ZONDER AUTO!
TO SCHOOL / TO WORK - WITHOUT MY CAR!**

Logos: TEC, KAPAS, O, P, Carrefour, priza

3. PLAN D'ACCES MULTIMODAL

- Mise à disposition d'un plan d'accès multimodal (internet)
(+ sa mise à jour)

SA DuCroire
Adresse : Rue Montoyer 3 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32.2.788.88.00
Fax : +32.2.788.88.10



Station Trône (ligne 2) : 2 minutes à pied
Station Arts-Loi (lignes 1 et 2) :
4 minutes à pied

 B Train

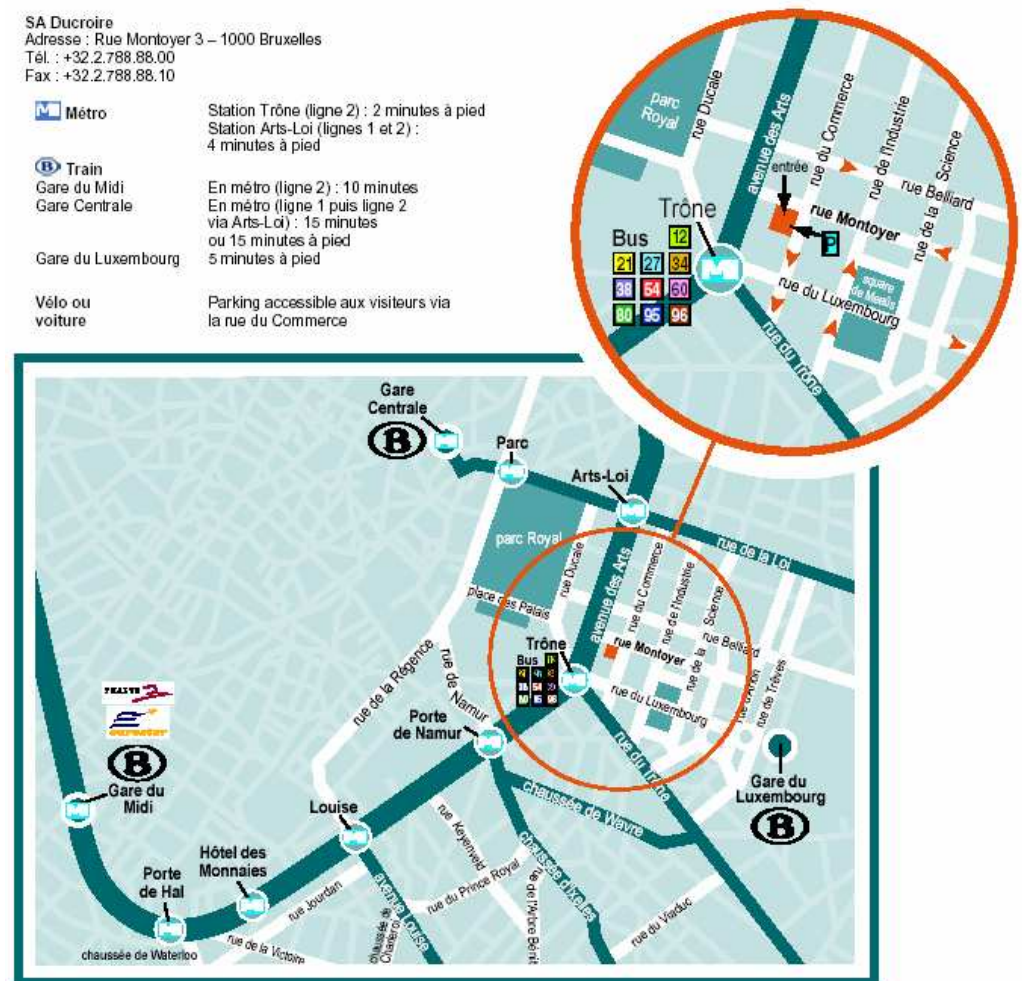
Gare du Midi
Gare Centrale

En métro (ligne 2) : 10 minutes
En métro (ligne 1 puis ligne 2
via Arts-Loi) : 15 minutes
ou 15 minutes à pied
5 minutes à pied

Gare du Luxembourg

Vélo ou
voiture

Parking accessible aux visiteurs via la rue du Commerce



4. FAVORISERS L'USAGE DES TRANSPORTS PUBLICS

Mettre en œuvre au minimum 2 mesures sur 6 :

1. Mise à disposition d'**info sur l'accessibilité** (horaires, itinéraires,...)
2. Annuellement, **organisation de sessions d'info & actions de sensibilisation** sur l'usage des TP
3. Offrir la **gratuité des TP** (abonnements)
4. **Intervention** dans les déplacements en **amont et en aval**: p.ex. indemnités vélo, Villo, navette,...
5. Permettre la combinaison d'un **remboursement des TP avec voiture de société** ou offrir un « **budget mobilité** »
6. **Cofinancement de l'offre** de TP



5. PARKING VELOS

- **Mettre à disposition un parking vélos** accessible aux travailleurs et visiteurs
- Nombre de places:
 - Nombre de travailleurs et visiteurs à vélo +20%
 - Pas inférieur à 1 place vélo pour 5 places voiture
- Qualité:
 - Couvert (places pour travailleurs)
 - Facilement repérable, facile pour accéder
 - Le vélo doit pouvoir être attaché à un support fixe



6. VOITURES PROPRES

- Mettre en place une procédure incluant l'Ecoscore lors du choix pour (en achat ou en leasing):
 - Voitures de société
 - Voiture de service

Ecoscore = Emissions CO₂ + NO_x, PM, ... & Bruit

www.ecoscore.be



7. PICS DE POLLUTION

- **Anticiper la situation**
 - Se doter d'un plan d'action à l'avance et le communiquer aux travailleurs
- **En cas de pic**
 - Mettre en œuvre le plan et communiquer aux travailleurs



AUDITS PAR BRUXELLES ENVIRONNEMENT

- Objectifs: vérifier la conformité et amélioration du PDE
- A la demande de l'entreprise ou à notre initiative
- Visite du site, discussion avec l'entreprise
- Rapport d'audit
 - Conformité
 - Mesures complémentaires à ajouter au plan d'actions
 - Suggestions



OUTILS POUR LES ENTREPRISES

- Information: site web, formations, E-news,...
- Outil d'enquête et cartographique
- Campagnes de sensibilisation, subventions covoiturage...

**TROQUEZ
VOTRE VOITURE
POUR LE VÉLO!**

**RUIL JE AUTO
VOOR DE FIETS!**

BIKE EXPERIENCE

Un coach vous accompagnera pendant 3 jours!
Een coach zal je 3 dagen begeleiden!

02 → 13.05.2011

info@bikeexperience.be
02 502 73 55

**INSCRIPTION / INSCHRIJVING:
WWW.BIKEEXPERIENCE.BE**

